que la politique de l'Angleterre, au lieu d'avoir eu pour but la conciliation des deux partis, n'a fait qu'engendrer des sentiments d'hostilité dans l'esprit du peuple des deux sections; or, que les belligérants réunissent leurs forces contre un ennemi commun, et que contre cet ennemi ils aient une haine comme celle qu'ils ont contre l'Angleterre, ce serait un événement qui n'étonnerait aucun de ceux qui connaissent les sentiments d'hostilité du peuple des Etats-Unis. A propos de fortifications et de défenses, rien, M. l'Orateur, ne les aurait aussi bien remplacées pour nous, rien n'aurait garanti l'inviolabilité de notre sol comme la reconnaissance des Etats du Sud par la Grande-Bretagne; et lorsque la députation de notre gouvernement sera rendue en Angleterre, j'espère qu'elle se fera un devoir d'insister sur la prise en considération de ce sujet par le gouvernement impérial; car, avec une puissante flotte anglaise sur les côtes des Etats-Unis, avec les forces de Sud les menacant et un demi million de Canadiens résolus et bien armés, toute crainte de guerre, M. l'Orateur, disparaîtrait, soyez en certain. Maintenant, M. l'ORATEUR, il ne me reste qu'à remercier la chambre de l'attention qu'elle m'a prêtée, et qu'à exprimer l'espoir que la députation qui doit aller en Angleterre, ne s'écartera pas du but dont on nous à fait part, par suite de ce qui aura pu se passer dans aucune des autres provinces, et qu'elle ne manquera pas de rappeler au gouvernement in périal, le fait que les quatre cinquièmes du peuple de l'Amérique Britannique sont représentés par cette chambre, dont une majorité écrasante est en faveur du projet d'union; qu'elle s'efforcera d'engager le cabinet impérial à exercer toute l'influence légitime pour induire le peuple des provinces inférieures à revenir sur sa décision récente et à consentir au projet arrêté par la convention de Québec, comme la base d'un arrangement à l'aide duquel le pouvoir gouvernemental sera centralisé sur ce continent, et qui aura aussi pour but de couper court aux tendances républicaines tout en nous assurant une prospérité immédiate et une influence qui, dans l'avenir, nous permettra de prendre rang parmi les nations, mais en conservant toujours ces sentiments de respect et d'attachement pour le grand peuple, sous lequel nous aurons attient notre majorité, et avec lequel, j'en ai le ferme espoir, mais formerous toujours l'alliance la plus étroite. (Applaudissements.)

M. DUFRESNE (de Montcalm) — M. le PRESIDENT: - En me levant en ce moment pour exprimer mon humble opinion sur le mérite des résolutions qui font l'objet de la discussion de cette chambre, je n'ai pas l'intention d'adopter la formule ou le préambule invariablement suivi, c'est-à-dire que je l'aborde en tremblant et avec crainte. (Ecoutez! et rires.) Mais si je n'aborde pas la question avec crainte et hésitation, ce n'est pas parce que je me crois plus en état que les autres de la bien traiter, mais parce que je me repose sur l'indulgence de cette chambre. On sait qu'il est toujours difficile à une personne qui n'est pas habituée à parler, à un homme qui ne fait pas partie de la profession légale, de manœuvrer la parole avec facilité devant un corps distingué et instruit comme celui qui m'écoute en ce moment. Je regarde les résolutions qui nous sont soumises comme exprimant les sentiments du peuple de cette province par son organe constitutionnel, sa législature. Nous demandons à notre Souveraine et aux autorités impériales de vouloir bien unir, par les liens du système fédéral, toutes ces provinces de l'Amérique du Nord. En examinant cette question, et pour mieux exprimer et mieux faire comprendre ma pensée sur ces résolutions, je dois dire que je les accepte pour plusieurs raisons, mais surtout comme moyen d'obtenir le rappel de l'union législative actuelle du Canada, et de régler sans commotion nos difficultés sectionnelles; je les accepte en second lieu comme moyen d'obtenir pour le Bas-Canada le contrôle absolu sur ses affaires; je les accepte en troisième lieu comme moyen de perpétuer la nationalité canadienne-française en ce pays; je les accepte en quatrième lieu comme étant un moyen plus efficace de cimenter notre connexion avec la mère-patrie et d'éviter l'annexion aux Etats-Unis; et, enfin, je les accepte en cinquième lieu comme moven d'administrer la chose publique avec plus d'économie. Voilà les raisons qui me font accepter le plan de confédération qui nous est soumis par le gouvernement. (Écoutez ! écoutez !) Je ne prétends pas juger du mérite de toutes les résolutions, parce que les membres qui m'ont précédé ont su parfaitement développer tous les mérites de la question, et si j'osais,—si je ne craignais pas de faire rire la chambre à mes dépens,—je dirais que j'ai été la victime d'un larcin qui m'a causé un grand préjudice. Et c'est l'hon, député de Vaudreuil (M. HARWOOD) qui a commis ce laroin à mon égard (rires); mais je no veux